Margot Enz Kuhn

Santé 2020 – la patience est l'art d'espérer

Avec sa brillante entrée en fonction, le conseiller fédéral Alain Berset a mis fin à la léthargie du système de santé. Selon ses propos, il prévoit une importante réforme sous forme d'un paquet global équilibré. Dans ce but, un bulletin «Santé 2020», qui fixe les priorités des huit prochaines années, a été adopté par le Conseil fédéral le 23 janvier 2013. Qualité de vie, égalité des chances, qualité de prise en charge, transparence: tels sont les mots d'ordre. Au total, 12 objectifs doivent être atteints au moyen de 36 mesures, afin d'être paré pour affronter les défis centraux des années à venir, à savoir l'augmentation continue de maladies chroniques et de l'espérance de vie de la population, ainsi que, de manière connexe, la hausse perpétuelle des coûts engendrés en termes d'assurance obligatoire des soins (AOS). Cela doit se faire à l'aide d'une structure adaptée de prise en charge, d'un financement assuré et de plus de transparence au niveau du système.

Tentative d'une estimation neutre

A première vue, les exigences semblent plausibles et raisonnables, bien que pas vraiment spectaculaires, du «déjà-vu» en quelque sorte. Des réformes ne peuvent avoir lieu qu'avec le soutien de tous les acteurs essentiels de la politique sanitaire et seul un projet équilibré, avec une juste répartition des coûts, aura une chance auprès de la population. Les tentatives de réforme des dernières années l'ont également prouvé. Nombre d'entre elles ont été retoquées au Parlement ou aux urnes. Afin de trouver l'équilibre parfait dans l'esprit d'un compromis helvétique, un gros travail de persuasion auprès des parties prenantes est nécessaire, et surtout de la patience. Les réformes ayant le potentiel de remporter l'unanimité ne seront jamais spectaculaires.

Signification pour les médecins de famille et les pédiatres

La médecine de famille, la collaboration entre les professions sanitaires (Skillmix) et la prise en charge intégrée doivent être encouragées. Avec les négociations dans le cadre du Masterplan, ainsi que ses positions et projets en termes de politique sanitaire, l'association professionnelle «Médecins de famille et de l'enfance Suisse» (MFE) est bien placée. Durant la courte période depuis sa fondation, elle est devenue un partenaire fiable et crédible de la politique sanitaire.

Dans le domaine individuel, la promotion de la santé et la prévention des maladies font partie des devoirs essentiels des médecins de famille et de l'enfance. Parallèlement à la promotion de mesures adéquates, la mise en application du Masterplan et des exigences de l'initiative oamf est indispensable. Car comment ces tâches peuvent-elles être accomplies à l'avenir, si ce n'est en collaboration étroite avec les médecins de famille et les pédiatres?

L'introduction et la promotion de la médication électronique, du dossier électronique du patient et du soutien numérique des procédés de traitement et de prise en charge, telles qu'exigées dans le bulletin du Conseil fédéral, nécessitent la diffusion systématique du dossier médical informatisé en tant que base indispensable de tous procédés. Une stratégie e-Health nationale ne peut réussir sans une base de données électronique dans les cabinets médicaux. L'institut pour l'informatique au cabinet médical IPI, soutenu par MFE sur le plan personnel, financier et surtout idéologique, offrira aux médecins de famille le support nécessaire.

La mise en application de la stratégie de qualité et l'amélioration de la qualité dans les domaines choisis représentent d'autres exigences qui touchent aussi très directement les médecins de famille. La «Commission qualité» se penche sur ce sujet de manière active et intense. Le développement de la qualité, qui est basé sur les mesures existantes et place les bénéfices pour les patients au premier plan, représente l'objectif de MFE.

Stabilisation de la croissance dans le domaine des médicaments: qu'est-ce que cela signifie? Au fil de la lecture, il est question du développement plus avant du système de détermination des prix des médicaments, de promotion des génériques et de suppression des effets pervers relatifs à la dispensation de médicaments, afin de stabiliser l'augmentation des coûts dans le domaine des substances thérapeutiques. Nos spécialistes en tarifs devront suivre très attentivement ce domaine, lequel a notamment dans le collimateur la dispensation directe de médicaments (DDM). Il est inconcevable de parler de promotion de la médecine de famille, tout en lui retirant une partie de sa base financière. MFE va s'engager par tous les moyens pour le maintien de la DDM ou pour un nouveau modèle de dispensation (nDDM).

Comme autre mesure destinée à rendre le domaine sanitaire financable par une augmentation de l'efficacité, il est mentionné un renforcement des indemnités forfaitaires par rapport aux tarifs de prestations individuelles, ainsi que la révision des tarifs existants (par exemple TARMED, MiGel, liste des analyses), afin de limiter l'incitation à l'extension de l'offre par les prestataires. Actuellement, le débat principal autour des tarifs se déroule dans le cadre des négociations du Masterplan. Si les partenaires de tarifs ne parvenaient pas à s'entendre d'ici mars 2013, le Conseil fédéral est prêt à intervenir au moyen de sa compétence subsidiaire entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2013.

La patience est l'art d'espérer

(Luc de Clapiers Marquis de Vauvenargues)

Voici une citation du conseiller fédéral Alain Berset à l'occasion de son allocution lors de la réunion 2013 du Tages-Anzeiger: «Nous ne perdrons pas patience, car nous le savons: en politique, ceux qui dépassent les limitations de vitesse se voient bloquer le passage». Personnellement, je compte sur l'endurance et l'aptitude à s'imposer de notre sportif Ministre de la santé, et je souhaite que les acteurs du domaine de la santé mettent leurs intérêts personnels un peu de côté, au profit d'une adaptation optimale du système sanitaire face aux défis actuels et futurs.